

Soudan du Sud/Diplomatie

Le président Kiir signe l'accord de paix en posant de "sérieuses réserves"

AFP
Juba/Soudan du Sud

Neuf jours après les rebelles, le président Salva Kiir a signé à son tour hier à Juba un accord devant mettre fin à 20 mois de guerre civile au Soudan du Sud, tout en exprimant de « sérieuses réserves » contenues dans un document annexe remis aux médiateurs.

« LA paix que nous signons aujourd'hui contient tellement de choses que nous devons rejeter (...) Ignorer de telles réserves ne serait pas dans l'intérêt d'une paix juste et durable », a lancé M. Kiir, avant de signer le document devant les dirigeants de l'organisation régionale, l'Igad (Djibouti, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan, Soudan du Sud) qui a assuré depuis janvier 2014 la médiation des pourparlers de paix à Addis Abeba. Dénonçant des « dispositions néfastes » de l'accord, M. Kiir leur a remis un document de 12 pages listant ces réserves, assurant qu'elles seraient publiées incessamment.

Les autorités ont déjà indiqué que la démilitarisation de Juba ou la large place accordée aux rebelles dans le cadre du partage du pouvoir local dans l'État pétrolier du Haut-Nil posaient problème.

Le Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn, hôte des pourparlers, le président kényan Uhuru Kenyatta et

son homologue ougandais Yoweri Museveni - dont l'armée combat au côté des forces gouvernementales - ainsi que le premier vice-président soudanais Bakri Hassan Saleh, ont pris part à la cérémonie de signature à Juba, la capitale sud-soudanaise.

M. Kiir a dénoncé « les messages d'intimidation », en référence aux menaces de sanctions agitées par la communauté internationale s'il ne signait pas l'accord : « il semble que nous n'ayons que deux options : celle d'une paix imposée ou celle d'une guerre permanente ».

Cet accord « n'est ni la Bible, ni le Coran, pourquoi ne pourrait-il pas être réexaminé? », a poursuivi M. Kiir, réclamant « du temps pour voir comment on peut corriger ces choses », bien que la médiation ait déjà souligné que l'accord n'était plus modifiable.

Cet « Accord de résolution du conflit au Soudan du Sud » avait déjà été signé le 17 août à Addis Abeba par l'ancien vice-président Riek Machar, chef des forces rebelles qui affrontent les troupes loyalistes depuis décembre 2013.

NOMBREUSES INCERTITUDES * Ce jour-là M. Kiir avait refusé de faire de même et obtenu 15 jours pour des « consultations ». Le chef de ses négociateurs, le ministre de l'Information Michael Makuei, avait qualifié l'accord de « capitulation inacceptable ».

Le document prévoit notamment un mécanisme de partage du pouvoir, durant



Le président Salva Kiir apposant sa signature sur l'accord de paix hier à Juba.

une période transitoire de 30 mois, attribuant entre autres un poste de « Premier vice-président » aux rebelles, c'est-à-dire probablement à Riek Machar, que Salva Kiir avait limogé de son poste de vice-président six mois avant que n'éclate la guerre civile.

Il impose également un cessez-le-feu permanent d'ici 72 heures et le départ sous 45 jours des troupes gouvernementales étrangères, c'est-à-dire des troupes ougandaises combattant aux côtés des forces loyales à M. Kiir.

Le Soudan du Sud, plus jeune État du monde, a proclamé son indépendance en juillet 2011 après des décennies de conflit contre Khartoum. Il a replongé dans la guerre en décembre 2013, quand des combats ont éclaté au sein de l'armée sud-soudanaise, minée

par les dissensions politico-ethniques alimentées par la rivalité entre MM. Kiir et Machar à la tête du régime. Le conflit, marqué par des massacres et des atrocités, a fait des dizaines de milliers de morts et chassé quelque 2,2 millions de Sud-Soudanais de leurs foyers.

Les interminables négociations d'Addis Abeba n'ont longtemps accouché que d'une série de cessez-le-feu jamais respectés. Excédée, la communauté internationale avait sommé MM. Kiir et Machar de conclure un accord, sous peine de « sanctions ciblées ».

Le Conseil de sécurité de l'Onu s'était dit prêt mardi soir à « agir immédiatement » si M. Kiir ne signait pas l'accord « sans réserve ». L'Union africaine a elle souligné que l'accord une fois signé devrait être appliqué, appelant les deux

parties à une « sincère réconciliation », dont doutaient hier de nombreux observateurs.

« Il reste de nombreuses incertitudes sur les intentions des parties belligérantes et leur réel engagement à appliquer l'accord », a souligné l'Institut d'Etudes sur la Sécurité (ISS), basé en Afrique du Sud, s'interrogeant également sur l'étendue du contrôle de MM. Kiir et Machar sur leur troupes respectives.

Hier, les deux camps se sont à nouveau réciproquement accusés d'avoir lancé des nouvelles offensives.

« La mise en œuvre de l'accord représente des défis bien supérieurs à sa négociation », a souligné l'Ong de prévention des conflits Enough Project, « dans les deux camps des factions radicales (...) s'opposent ouvertement à sa signature ».

L'Afrique en bref

Burkina Faso/Élections. Le parti de Compaoré appelle à manifester



Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), le parti du président burkinabè déchu Blaise Compaoré, a appelé hier à la « désobéissance civile » pour protester contre une décision interdisant à ses membres d'être candidats aux élections législatives d'octobre.

« Nous appelons nos militants (...) à entreprendre toute action entrant dans le cadre de la désobéissance civile », a déclaré lors d'une conférence de presse le vice-président du CDP, Achille Tapsoba.

Guinée/Opposition. Dadis empêché de regagner Conakry

L'ex-chef de la junte militaire guinéenne Moussa Dadis Camara a été empêché hier de se rendre en Guinée, où il voulait « se présenter devant la justice, se disculper et déposer son dossier de candidature pour la présidentielle », selon son parti à Conakry.

A travers le monde

Italie-UE/Immigration. Au moins 44 cadavres de migrants retrouvés

Entre 40 et 50 cadavres ont été découverts à bord d'une embarcation au large de la Libye, et quatre autres sur deux autres canots, ont indiqué les gardes-côtes italiens, alors qu'au moins 1.900 naufragés ont été secourus dans la seule journée de mercredi.

Turquie/Transition. Erdogan appelle à voter pour la "stabilité"

Le président Recep Tayyip Erdogan a appelé hier les Turcs à voter pour la « stabilité » lors des législatives anticipées de novembre et trois députés du parti prokurde ont été invités à faire partie du gouvernement de transition, une première dans l'histoire de la Turquie.

USA/Armes. La Maison Blanche appelle à légiférer sur les armes

La Maison Blanche a une nouvelle fois appelé hier le Congrès à légiférer pour mieux encadrer la vente et l'utilisation des armes à feu après la mort de deux journalistes abattus en direct.

Qatar/Hôtesse. Qatar Airways met fin à une clause "discriminatoire"

La compagnie aérienne Qatar Airways, condamnée par l'Organisation internationale du travail (OIT) pour discrimination, a mis fin à une clause controversée de ses contrats prévoyant le licenciement de son personnel de cabine enceinte, a-t-elle indiqué hier.

RDCongo/Avion de Congo Airways saisi en Irlande

Kinshasa veut un règlement à l'amiable

AFP
Kinshasa/RDCongo

La République démocratique du Congo (RDC) va opter pour un arrangement à l'amiable dans le conflit qui l'oppose à une entreprise minière américaine qui a ordonné la saisie d'un des avions de sa nouvelle compagnie aérienne nationale, Congo Airways, a annoncé hier le gouvernement.

LA compagnie américaine Miminco LLC, spécialisée dans le diamant - dont regorge la RDC - réclame à l'État congolais une « créance impayée de 10 millions d'euros », selon une source proche du gouvernement.

Congo Airways avait confirmé lundi sur son compte Twitter « la saisie de son 2e A320 à Dublin », expliquant que la mesure faisait « suite à un conten-

tieux opposant des tiers à l'État congolais ».

« Pour l'instant, le gouvernement laisse ouvertes toutes les options », mais il « veut, dans ce litige, pousser à un règlement à l'amiable », a déclaré hier à la presse Tryphon Kin-Kiey, le ministre des Relations avec le Parlement et porte-parole par intérim du gouvernement.

Il a ajouté que Kinshasa « étudie un accord (...) qui pourrait être présenté dans les tout prochains jours devant le juge irlandais par les avocats des deux parties », la RDC et Miminco LLC, ce qui permettrait à Congo Airways de « démarrer ses activités ».

La source proche du gouvernement a précisé à l'AFP que « ce dossier porte sur un contrat minier qui remonte aux années (du président) Mobutu », qui dirigea le pays de 1965 à 1997.

Congo Airways dispose de deux avions, dont le coût s'élève à environ 50 millions de dollars au total. Le premier appareil est arrivé le 30 juillet et le deuxième devait à l'origine arriver avant la fin du mois d'août. Le vol inaugural de la compagnie était prévu samedi à l'aéroport international de Kinshasa mais a été reporté à une date encore non com-

muniquée.

En RDC, véritable pays-continent, l'essentiel du trafic aérien est assuré par des vols affrétés par la Mission de l'Onu (Monusco) ou le Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi que par deux compagnies locales, CAA et Korongo, toutes deux sur la liste noire des compagnies aériennes établies par l'UE -

comme la cinquantaine de compagnies enregistrées dans le pays et dont la plupart n'assurent plus de vols.

Fin juin, le président Joseph Kabila avait inauguré la nouvelle aéroport et la nouvelle tour de contrôle censées améliorer la sécurité aérienne et l'accueil des passagers à l'aéroport international de Kinshasa.

C'est arrivé...

Une loi oblige des hôpitaux à embaucher des clowns

Les hôpitaux de la province de Buenos Aires, la plus peuplée d'Argentine, auront l'obligation d'embaucher des clowns dans les services de pédiatrie pour amuser les enfants malades, selon une loi entérinée cette semaine.

D'après le journal officiel, la présence des clowns à l'hôpital « est une médecine complémentaire visant à apporter de la gaieté

aux enfants hospitalisés, à leur famille et au personnel ».

Si la présence de clowns est fréquente dans les centres hospitaliers, c'est la première fois en Argentine que les pouvoirs publics légifèrent en la matière.

« Le rire est le meilleur des remèdes », a argumenté l'auteur de la loi, Dario Golia.

... à Buenos Aires (Argentine)